

COMMUNIQUE DE PRESSE

“RÉCITS ET CONTRE-RÉCITS - ITINÉRAIRE DES FAUSSES INFORMATIONS EN LIGNE”, LE CONSEIL NATIONAL DU NUMÉRIQUE PUBLIE SON DEUXIÈME DOSSIER

Une discussion ouverte à tous avec les membres et les experts interrogés aura lieu le 29 juin de 9h à 10h30. Inscriptions [ici](#).

Paris, le 28 juin 2021 -. Alors que la pandémie et les dernières élections en Europe et aux Etats-Unis ont vu se déployer de nouveaux formats et acteurs de la désinformation, la France se prépare à sa prochaine élection présidentielle, qui sera analysée à la loupe. Un an avant, **le Conseil national du numérique (CNNum) s’est penché sur la construction et le parcours des faits en ligne, sur les mécaniques individuelles et collectives derrière le complotisme, la mésinformation ou encore la désinformation.**

Évolution d’Internet et de ses valeurs, compréhension des écosystèmes et motivations des acteurs, le Conseil publie ce jour le deuxième dossier de sa nouvelle mandature, intitulé “Récits et contre-récits - itinéraire des fausses informations en ligne”.

LES RÉCITS ET LES CONTRE-RÉCITS NOUS RENSEIGNENT SUR NOTRE SOCIÉTÉ

Le web partait d’un modèle utopique de partage de l’information ; certaines de ses évolutions nous ont cependant éloignés de l’utopie communautaire initiale. Ce nouveau modèle de réseau, de création et de partage planétaire est aussi devenu l’un des ferments de la fragmentation de l’espace public, d’une perte de confiance, notamment envers les intermédiaires que sont les médias ou les pouvoirs publics. L’organisation et la diffusion de contre-récits interrogent sur les différentes motivations qui animent ceux qui les créent et les partagent.

Qui crée ces fausses nouvelles et pourquoi ? De quoi le complotisme est-il le nom ? Comment le récit autour de la réalité est-il aujourd’hui construit et par qui ? Comment vérifier l’information ? Comment anticiper et appréhender les stratégies de manipulation en particulier en période électorale ? **Les membres du Conseil national du numérique se sont attachés à déconstruire les processus d’élaboration des fausses informations afin d’identifier à chaque étape les failles démocratiques, institutionnelles et/ou technologiques qui rendent possible la création et la propagation de fausses informations. En particulier, aux côtés d’experts, ils ont interrogé les mécanismes qui poussent une partie de la population à adhérer et à relayer des théories complotistes, et plus largement des fausses informations. Ce dossier partage également les positions et actions d’acteurs engagés dans la lutte contre le complotisme.**

Rahaf Harfoush, membre co-pilote de ce dossier, souligne *“Les dernières élections ont été le théâtre de campagnes de désinformation nationales et étrangères particulièrement intenses, témoignages d’une part d’une grande créativité et agilité des acteurs et de l’autre d’une réceptivité des publics. Cette capacité d’engagement dans ces contre-récits doit également nous interroger sur notre capacité à faire société de manière collective. Un an avant l’élection présidentielle française, il est urgent d’analyser ces réseaux et les raisons ou croyances qui les animent. Ce n’est qu’en ayant une vision globale de ces écosystèmes que nous réussirons collectivement à protéger la démocratie.”*

LA LUTTE CONTRE LA DÉSINFORMATION EN LIGNE DOIT S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE.

Les propositions des membres et des experts pour lutter contre la désinformation en ligne se rassemblent autour d'une conviction : seule une démarche collective, prenant en compte les différentes dimensions de la construction des récits et contre-récits collectifs, sera efficace. Il apparaît prioritaire de s'attacher à la (re)construction d'un récit collectif fédérateur établi sur un socle d'acquis communs, dont devront se saisir les institutions.

Les actions de désinformation identifiées lors des précédentes élections constituent de précieuses informations. Il est essentiel de tirer les leçons du passé, en analysant les données des élections précédentes, que les plateformes devraient rendre disponibles. Seule la coopération entre l'ensemble des acteurs fera la différence. Etats, plateformes, chercheurs et citoyens doivent pouvoir travailler de manière transparente et coordonnée pour lutter contre la désinformation.

La confiance dans les sources d'informations pourrait être ainsi rétablie, par différents biais comme le renforcement des rédactions par exemple autant que par l'encadrement des amplificateurs de contenus en ligne. Cela passe par une plus grande transparence des algorithmes qui ordonnent l'information, la possibilité pour les utilisateurs de moduler les recommandations algorithmiques en fonction de leurs préférences et la valorisation des sources sûres face à l'horizontalité de la lecture induite par le numérique.

Adrien Basdevant, membre co-pilote, souligne *“L'enjeu de la lutte contre la désinformation en ligne est de ne pas réduire pour autant la liberté d'expression. Nous assurons que les plateformes agissent pour ne pas amplifier ces contenus et donner le maximum de clés aux utilisateurs pour adapter, vérifier et comprendre les informations qu'ils reçoivent est un diptyque essentiel.”*

POUR SUIVRE ENSEMBLE LA CONVERSATION

Dans la continuité de sa mission qui consiste à ouvrir le débat sur notre relation au numérique, le Conseil invite à échanger sans compromis en présence de ses membres et différents experts. À l'issue de la publication de chaque dossier sera ainsi organisée une discussion ouverte autour du thème travaillé par les membres et des questions qu'il soulève.

Le Conseil organise un échange le mardi 29 juin de 9h à 10h30 en présence :

- des membres pilotes sur ce sujet : Adrien Basdevant et Rahaf Harfoush ;
- de plusieurs experts auditionnés dans le cadre de nos travaux : Julien Giry (politologue), Sylvain Cavalier (Debunker des étoiles), Philippe Huneman (philosophe), Marc Faddoul (chercheur), Pascale Duval et Marie Drillhon (UNADFI) et d'autres invités.

Les entretiens réalisés dans le cadre de ce dossier seront publiés sur Paroles de, [l'espace dédié sur le site Internet du Conseil](#). Les échanges avec [Julien Giry](#), politologue à l'Université de Tours, [Rudy Reichstadt](#), fondateur de *Conspiracy Watch* [et Pascale Duval et Marie Drillhon](#) (Unadfi) sont d'ores et déjà disponibles. Le CNum diffuse également une lettre d'information ouverte à tous [ici](#).

Documents joints :

- Dossier “Récits et contre-récits : itinéraires des fausses informations en ligne”
- Ce qu'il faut retenir : les principales propositions formulées dans le dossier.
- QAnon, la culture numérique et les élections françaises : 3 éléments à prendre en compte

Contact presse : Agathe Bougon - agathe.bougon@cnumerique.fr - +33614874166

A propos du Conseil national du numérique

Le Conseil national du numérique est une commission consultative indépendante, chargée d'interroger la relation de l'humain au numérique prise dans toute sa complexité et de formaliser les problématiques qui y sont liées. Il vise à mettre en partage les



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



éléments utiles à la pensée individuelle et collective ainsi qu'à la décision publique en France et en Europe. Il est composé d'un collège interdisciplinaire de 17 membres nommés par le Premier ministre et de 4 parlementaires désignés par les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale pour 2 ans. Le Conseil national du numérique est placé auprès du secrétaire d'Etat chargé de la transition numérique et des communications électroniques. Il est institué par le décret du 2017 modifié par le décret du 13 février 2021.